REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE D'

ALTECKENDORF



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE T16-2024

De circulation 13 rue des MOUTONS

Le Maire de la commune d'Alteckendorf

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de l'entreprise CONFORT ELECTRICITE SERVICE agissant pour le compte d'ERT TECHNOLOGIES, en date du 18 mai 2024 qui effectue des travaux de pose de fourreaux au 13 rue des Moutons, 67270 ALTECKENDORF du 27 mai 2024 au 28 mai 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

Article 1:

En raison des travaux de pose de fourreaux sur 19ml au 13 rue des moutons, 67270 ALTECKENDORF, la circulation sera régulée avec un alternat manuel et la vitesse sera limitée à 30km/h les 27 et 28 mai 2024.

Article 2:

La signalisation adéquate sera mise en place par CONFORT ELECTRICITE SERVICE agissant pour le compte d'ERT TECHNOLOGIES, elle prendra toutes les dispositions pour garantir la sécurité des usagers de la route. Les piétons et cyclistes seront déplacés sur le trottoir d'en face.

Article 3: L'occupation temporaire du domaine public est accordée à titre gracieux.

Article 4:

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue aux articles 1 et 2 ci-dessus.

Article 5:

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Hochfelden,
- Monsieur le Chef du Centre Technique du Conseil Départemental de Hochfelden,
- Monsieur FEBWET Stéphane, Gérant.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé et copie transmise à M. le préfet du Département du Bas-Rhin ampliation sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saverne,
- Collectivité Européenne d'Alsace M. le Chef du service routier de Saverne,
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Hochfelden.

Fait à ALTECKENDORF, le 21 mai 2024

Le Maire

Alain HIPP

Bas-Rhim